



# Dossier de presse

Jeudi 7 juillet 2022



## *Politique culturelle 2022-2026 : Grenoble accompagne et défend le monde culturel*



## INTRODUCTION

Après deux années difficiles de crise sanitaire, le monde culturel est fragilisé. Les usages et les habitudes ont changé, le secteur subit des restrictions budgétaires importantes et certains financeurs renoncent à leurs engagements. Dans ce contexte, la Ville souhaite défendre le monde culturel par un certains nombres de mesures.



L'intervention de la Ville de Grenoble en culture, historiquement foisonnante, repose sur :

- les missions confiées aux équipements dont elle a directement la charge : le conservatoire, le musée, le musée Stendhal, la bibliothèque, le muséum et le théâtre ;
- le soutien qu'elle apporte aux initiatives associatives, et les relations partenariales qu'elle a établies avec les autres collectivités territoriales et l'État.



Avec cette délibération-cadre, la Ville de Grenoble accompagne la culture sur le territoire au travers de quatre priorités et cinq axes, dont les projets scientifiques et culturels du muséum, de la bibliothèque et du conservatoire découlent directement, ainsi que les dispositifs d'accompagnement de la Ville en direction des partenaires privés. La Ville est elle-même actrice du monde de la culture à travers ses équipements. Elle met en avant un service public protecteur, structurant et responsable.

Cabaret Frappé © Auriane POILLET Ville de Grenoble 2019  
Printemps du Livre © Alain FISCHER, Ville de Grenoble 2022  
Exposition Hors les Murs © Alain FISCHER, Ville de Grenoble 2022  
Muséum © Ville de Grenoble 2022

Concrètement, ces nouveaux dispositifs représentent 25% de subventions supplémentaires pour les artistes, un accompagnement universel garanti et une place pour chaque projet. Les élèves seront plus nombreux et nombreuses au Conservatoire, les pratiques collectives et les parcours libres seront fortement encouragés, il y aura plus d'espaces d'hospitalité. Pour la Bibliothèque municipale, les visiteurs et visiteuses bénéficieront d'horaires élargis, de plus de ressources disponibles et de lieux rénovés. Le Museum fera l'objet d'un nouveau projet en écho avec les questions environnementales.



## UNE VILLE FOISSNANTE D'OBJETS ET D'INITIATIVES CULTURELLES

- ▶ **Art et patrimoine :** plus de 30 édifices protégés au titre des monuments historiques, 180 œuvres d'art disséminées dans tous les quartiers de la ville, issues pour la plupart de la commande publique.
- ▶ **Arts plastiques :** l'un des musées les plus anciens de France et d'Europe, une des plus anciennes écoles d'art de France, une artothèque dès 1976. Les acteurs culturels et politiques accompagnent l'implantation en 1986 du CNAC – le Magasin.
- ▶ **Culture scientifique :** le muséum, fondé en 1773, abrite plus de cinq millions de spécimens.
- ▶ **Lecture :** Fondée en 1772, la bibliothèque de Grenoble est un des plus importants réseaux de France, et renouvelle son approche dans le cadre du projet de Plan lecture.
- ▶ **Cinéma :** un nombre de sièges par habitant-e élevé, un public important et une grande vitalité d'événements cinématographiques. Dès les années 1960, la Ville accueille des initiatives fondatrices : création de la Cinémathèque de Grenoble, premières salles d'Art et d'Essai, création des sociétés Sonimage, société de production de Jean-Luc Godard, et Aaton, fabricant d'équipements de prise de vue et de prise de son. Dans les années 2010, la Ville soutient l'implantation du cinéma Le Méliès dans l'écoquartier de la Caserne de Bonne (2012) et la rénovation des locaux de la Cinémathèque (2013-2015)
- ▶ **Spectacle vivant :** de la MC2 à la salle intimiste, du centre chorégraphique national à la scène régionale, de la Belle électrique aux premières scènes, de l'équipe artistique diffusée internationalement à celle qui se forme dans l'enthousiasme d'une fin de cycle du conservatoire, de ces artistes confirmé-es à ces amatrices et amateurs éclairés... le théâtre, la danse et les musiques, sous toutes leurs formes, parcourent l'ensemble du territoire et contribuent à sa vitalité culturelle, économique, à son activité éducative ou sociale.

## UN ENGAGEMENT HISTORIQUE À MAINTENIR

Le service public de la culture se déploie ainsi dans l'ensemble des champs (lecture publique, spectacle vivant, beaux-arts, cinéma, art numérique et photographique, pratique de la musique, de la danse et du théâtre, patrimoine(s)) et sur la totalité du territoire communal.

Le mandat 2014-2020 a posé le socle d'une politique culturelle renouvelée, fondée sur la liberté de création et de programmation, sur l'engagement aux côtés des actrices et acteurs culturels, animée par une démarche de transparence et d'exhaustivité. Dans un contexte de raréfaction des ressources financières la Ville a fait le choix de maintenir le budget de la culture dont les subventions aux acteurs culturels.

Ainsi, la Ville de Grenoble consacre 174 euros par habitant-es à la culture, pour un budget de 27 433 351€ hors transferts métropolitains qui représentent un coût de 3 422 571 € par an pour la Commune.



Exposition Hiéroglyphe à la BEP © Sylvain FRAPPAT Ville de Grenoble 2022



Fête des ombres © Auriane POILLET Ville de Grenoble 2022



"Danse ou(vertes)" © Auriane POILLET Ville de Grenoble 2022  
Fête des Tuiles © Sylvain FRAPPAT Ville de Grenoble 2022  
Fête des Tuiles © Sylvain FRAPPAT Ville de Grenoble 2022

## GRANDES PRIORITÉS

La Ville se donne quatre priorités transversales, qui sont traduites dans la politique culturelle.

► **Egalité** : Encourager une démarche promouvant la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion, la coordination et la programmation des projets. La féminisation des noms de rue, comme l'attention à la parité dans les programmations, en sont la traduction

► **Universalité** : Des propositions pour toutes et tous, des moyens priorités sur certains publics parmi lesquels la petite-enfance, les adolescent-es et les publics en situation de précarités. Ainsi, un espace dédié à la culture et la petite enfance sera prochainement ouvert dans le quartier de la Villeneuve.

► **Responsabilité** : Les acteurs municipaux et partenaires évaluent et réduisent l'empreinte écologique des projets et s'inscrivent dans un contexte de lutte contre le dérèglement climatique. Le muséum recherche des pistes d'expositions moins génératrices de déchets.

► **Démocratie** : Associer le plus possible les habitant-es, les usager-es, les artistes, etc. à la vie des structures culturelles et leur donner les moyens de prendre une part active à la vie culturelle locale. Ce, sans remise en question de la liberté de programmation des structures.

## LES CINQ AXES DE LA POLITIQUE CULTURELLE GRENOBLOISE

- **Susciter la rencontre sensible avec les arts, les savoirs et le patrimoine** : signalisation des lieux de culture et des œuvres d'art et de patrimoine dans la ville, présence de l'actualité culturelle sur l'espace public, soutien de propositions sur l'espace public, inclure l'art dans toutes les fêtes populaires et dans tous les projets d'aménagement.
- **Cultiver un sentiment d'appartenance à Grenoble par l'accès et la pratique des arts et de la culture pour « faire cité » ensemble**, par exemple avec le label «Ville d'art et d'histoire».
- **Favoriser la transmission des savoirs dans les domaines des arts et de la culture**. Par exemple, en accompagnant des acteurs culturels faisant œuvre d'éducation populaire, et qui sont des traits d'union entre population et culture.
- **Permettre le débat, l'échange et l'engagement par un exercice de la citoyenneté en culture**.
- **Lutter contre les déterminismes, offrir un espace pour que chacun et chacune puisse exercer ses droits et de nouvelles libertés**.

## ZOOM SUR 4 PROJETS

### ► Plan lecture

La Ville prévoit la création d'une nouvelle bibliothèque en position de centralité, la restructuration du réseau entre trois bibliothèques de secteur et plusieurs établissements de proximité - dont certains seront rénovés. Les horaires évolueront pour tenir compte des besoins des habitant-es. La bibliothèque sera aussi conçue comme un point d'entrée pour l'accès aux droits de toutes et tous.

### ► Un lieu culturel pour les tout-petits

Le quartier du Village Olympique accueillera un espace culturel pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, en partenariat avec les acteurs et actrices du territoire, les établissements culturels municipaux et des spécialistes de la petite enfance, afin de toucher les tout-petits dans la dimension sensible et engager le dialogue avec les parents.

### ► SCIC la Belle Electrique

A l'initiative de la ville, la Belle Electrique, établissement dédié aux musiques actuelles, est devenue une société commerciale d'intérêt collectif intégrant dans son conseil coopératif les membres fondateurs (Mixlab), les partenaires publics (la Ville), les partenaires (culturels, associatifs...), les salarié-es et les usager-es. Ces dernier-es ont été invité-es en avril 2022 à prendre des parts de la société.

### ► La restitution des œuvres d'art

Les actrices et acteurs culturels municipaux sont engagés, à l'initiative de la Ville, dans une démarche d'inventaire et de répertoire de leurs œuvres afin d'identifier celles dont les conditions d'acquisition peuvent poser question. La Ville rendra cette liste publique pour faciliter leur restitution.



## PROJETS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Les projets d'établissement des équipements culturels municipaux s'inscrivent dans ces cinq axes. Trois d'entre eux seront votés lors du Conseil municipal du 11 juillet. Ainsi :

### ► **La bibliothèque municipale adopte le projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) 2022-2027**

Travaillé en concertation avec les services, le projet s'inscrit dans les 5 axes qui définissent la politique culturelle de la Ville, tout en poursuivant et développant les projets en cours : Plan lecture, extension des horaires d'ouverture et développement de l'accès des bibliothèques afin d'améliorer la visibilité des bâtiments et leur convivialité, et également encourager la participation des visiteurs et visiteuses.

Le PCSES vise notamment à créer une nouvelle bibliothèque de coordination du réseau, et en restructurer 3 autres pour un nouveau schéma territorial de lecture publique. Il vise aussi à agir pour faire de la bibliothèque un lieu d'accueil universel, à aller à la rencontre des publics et renforcer les actions d'inclusion notamment des jeunes, à constituer la bibliothèque municipale en réseau intégré, à structurer les relations de la bibliothèque avec ses partenaires et à s'engager pleinement dans la transition écologique.

### ► **Le conservatoire adopte le projet d'établissement à rayonnement régional :**

Le projet vise à renforcer l'accessibilité des enseignements du Conservatoire et renouveler l'image de l'établissement, la dynamiser et montrer son ouverture sur le territoire.

Ainsi, ces dernières années, une tarification en fonction du quotient familial et de bourses municipales ont été mises en place. Pour renforcer l'accès de tous et toutes à cet établissement public d'enseignement artistique, plusieurs actions seront entreprises : travail de lutte contre les stéréotypes qui touchent aux disciplines enseignées et travail sur l'image d'un conservatoire ouvert à toutes et à tous. A partir de septembre 2022, l'éveil artistique, qui inclura de la danse et de la musique, déployé

sur tous les temps de l'enfance (scolaire, périscolaire et extrascolaire) à l'école primaire permettra à tous les enfants grenoblois de découvrir les disciplines artistiques.

D'autres actions sont prévues sur les cinq prochaines années : rénovation du hall du Conservatoire, aménagement de nouveaux espaces pour rendre le bâtiment plus accueillant, imaginer de nouveaux dispositifs pour mieux inclure les usagers dans les réflexions de l'établissement, élargir le public du conservatoire, renforcer et développer les partenariats pour donner un nouvel élan à la diffusion.

### ► **Le muséum adopte le projet scientifique et culturel :**

Avec 77 000 visiteurs et visiteuses par an en moyenne, c'est le septième muséum le plus fréquenté de France. Le projet cherche à donner les outils à chacun-e dès le plus jeune âge, pour comprendre le monde qui nous entoure.

Rénovation dès 2023 des espaces d'accueil, renouvellement du parcours de visite autour des sciences du vivant, des Alpes, association d'un comité scientifique dès 2023, lien avec les serres et le jardin des Plantes Joséphine Baker renforcé, réduction de l'impact environnemental des expositions, travail d'inventaire poursuivi, établissement d'un plan de sauvegarde des collections, préservation de la santé des agent-es avec des protocoles alternatifs aux traitements chimiques, travail de documentation des biens potentiellement mal acquis en lien avec le Musée et la Bibliothèque municipale, mais aussi création de lieux et moments propices à l'interaction et au débat entre les scientifiques, les naturalistes et le public, renforcement des activités de médiation, parité dans les intervenant-es, diversification des recettes... De nombreuses actions seront mises en place ou poursuivies.